

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 25 mars 2013**

L'an deux mil treize, le lundi 25 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Mme Proust, M. Rabier, Mme Puissesseau, MM. Simonnet, Langer, Mme Courtemanche, M. Regnault, Mmes Jiguet, Gailly, Roche, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

M. Follet avait donné pouvoir à M. Rabier
M. Stanimirovic avait donné pouvoir à M. Migeon
Mme Bureaux avait donné pouvoir à Mme Martin

Absents excusés non représentés : MM. Sauzeau, Girard, Mme Jarrousse, M. Barthélémy

Le procès-verbal de la séance du 4 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 5 février 2013 à 16 h 30 : Commission de Sécurité pour faire le point sur les incivilités au sein de la Commune et les solutions à apporter ;

Le 6 février 2013 à 9 h 30 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées concernant les révisions simplifiées n°1 et n°2 du Plan Local d'Urbanisme ;

Le 6 février 2013 à 17 h 00 : Commission d'Accessibilité afin d'approuver le rapport annuel de la commission d'accessibilité pour les personnes handicapées à l'ordre du jour ;

Le 7 février 2013 à 20 h 30 : Commission Conjointe Culture et Communication pour préparer le guide culturel Printemps/Eté 2013 ;

Le 9 février 2013 à 9 h 00 : Réunion des Femmes Maires du Loiret ;

Le 11 février 2013 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. qui portait sur le Débat d'Orientations Budgétaires, sur une autorisation de signature de la convention de partenariat entre le Service de Prévention Spécialisée et le Collège Gaston Couté, sur le renouvellement d'adhésion à l'UNCCAS, sur des demandes d'aides financières, sur la participation aux voyages pédagogiques organisés par le Collège Gaston Couté et sur les aides sociales légales ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 484

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Le 13 février 2013 à 18h30 : Commission Environnement et Développement Durable pour faire le point sur l'opération zéro pesticide : actions des Amis, sur la fête de la nature 2013 et sur le SMIRTOM : les points noirs ;

Le 28 février 2013 à 14 h 15 : Réunion de révision des listes électorales générales 2012/2013 ;

Le 4 mars 2013 à 9 h 30 : Réunion du Comité de Pilotage des Forages Proximaux ;

Le 4 mars 2013 à 19 h 00 : Réunion de concertation sur les travaux de rénovation de la Place du Martroi avec les riverains et les élus ;

Le 6 mars 2013 à 20 h 30 : Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Val des Mauves ;

Du 7 au 11 mars 2013 à partir de 16 h 30 : Exposition scientifique interactive « Tout en mouvement ! » au centre de loisirs ;

Le 7 mars 2013 à 19 h 30 et à 20 h 00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency ;

Le 9 mars 2013 à 10 h 30 : Conseil Municipal des Enfants portant sur l'avancée des projets en cours ou à réaliser et sur le jeu de l'araignée ;

Le 11 mars 2013 à 16 h 00 : Communauté de Communes du Val des Mauves : réunion de concertation portant sur la réflexion quant à l'application de la taxe de séjour ;

Le 11 mars 2013 à 18 h 00 et à 18 h 20 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire ;

Le 11 mars 2013 à 19 h 00 et à 19 h 30 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents ;

Le 12 mars 2013 à 20 h 00 : Commission Conjointe « Tourisme/Animation », « Vie Associative/Sports » et « Culture » pour examiner les dossiers de subventions ;

Le 13 mars 2013 à 18 h 00 : Commission de Marché pour présenter les travaux de la place du Martroi ;

Le 14 mars 2013 à 19 h 00 : Commission Economie de la Communauté de Communes du Val des Mauves. portant sur un projet de schéma d'implantation des entreprises sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets ;

Le 15 mars 2013 à 11 h 00 : Tirage au sort des Jurés d'Assises pour l'année 2014 ;

Le 16 mars 2013 à 10h30 : Carnaval des écoles sur le thème « Au fil de l'eau » ;

Le 18 mars 2013 à 18 h 00 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 25 mars 2013 ;

Le 19 mars 2013 à 9 h 30 : Réunion au Conseil Général qui portait sur la sectorisation et la préparation de la rentrée 2013 pour les collèges de l'Ouest Orléanais (Saint-Ay et Meung) ;

Le 19 mars 2013 à 18 h 30 : Cérémonie pour la « Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » ;

Le 21 mars 2013 à 16 h 00 : Inspection de la Communauté de Brigades de Meung-sur-Loire ;

Le 21 mars 2013 à 18 h 30 : Conseil Communautaire portant notamment sur le vote du Budget Primitif 2013 ;

Le 25 mars 2013 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. qui portait sur le vote de la subvention à la Banque Alimentaire du Loiret, sur la reprise anticipée des résultats de l'année 2012, sur le vote du budget primitif 2013, sur l'autorisation de signature de contrat à durée indéterminée, sur la modification du règlement de fonctionnement du multi accueil, sur des demandes d'aides financières, sur une demande de bourse au permis de conduire, sur des aides sociales légales et sur les décades des non-partants ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2012.

Budget principal :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2012, au report du déficit de la section d'investissement et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2013.

Budget du service de l'eau :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2012, au report du déficit de la section d'investissement et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2013.

Budget du service de l'assainissement :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2012, au report du déficit de la section d'investissement et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2013.

Budget Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder de manière anticipée au report de l'excédent de la section d'investissement au compte 001 (recettes) de la section d'investissement, n'ayant pas de report de résultat de la section de fonctionnement.

Vote du budget primitif 2013 (Commune - Services de l'Eau et de l'Assainissement - Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2013 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes :	9 271 450,49 €
Investissement : dépenses / recettes :	4 971 408,99 €

Budget Service de l'eau :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2013 comme suit :

Budget du service de l'eau :

Section d'exploitation : dépenses / recettes :	420 246,73 €
Section d'investissement : dépenses / recettes	307 023,42 €

Budget Service de l'assainissement :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2013 comme suit :

Budget du service assainissement :

Section d'exploitation : dépenses / recettes	1 074 981,88 €
Section d'investissement : dépenses / recettes	836 247,74 €

Budget ZAC des Tertres :

A l'unanimité (deux abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z. A. C. des Tertres pour l'exercice 2013 comme suit :

Budget de la Z. A. C. des Tertres :

Fonctionnement : dépenses / recettes	10 188 512,98 €
Investissement : dépenses / recettes	9 516 562,30 €

Fixation du taux des taxes directes locales.

A l'unanimité, le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition des taxes locales applicables, pour l'année 2013 comme suit :

➤ Taxe d'habitation :	20,63 %
➤ Taxe foncière bâtie :	25,34 %
➤ Taxe foncière non bâtie :	48,45 %

Fixation du prix de l'eau.

L'Assemblée, par 20 voix pour, 4 voix contre, fixe le prix de vente du m³ d'eau à **0,78 € H.T.** pour l'année 2013. A ce prix viendra s'ajouter la T.V.A. applicable à cette fourniture.

Fixation de la redevance d'assainissement.

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée décide de maintenir le prix de la redevance d'assainissement pour l'année 2013, à hauteur de **1,33 € H.T.** A ce prix viendra s'ajouter la T.V.A. applicable à cette fourniture.

Vote des subventions 2013.

A l'unanimité, (les Elus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote chacun en ce qui les concerne), procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2013 dont les domaines concernés sont notamment le sport, l'animation, les associations patriotiques, les coopératives scolaires, l'environnement, la culture, les associations diverses, ainsi que l'action caritative.

Programme d'investissement 2013 : demande de subventions auprès de diverses administrations.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire :

- à déposer des dossiers de demandes de subventions aussi élevées que possible auprès des services de l'Etat, de Messieurs les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, de Messieurs les Député et Sénateur au titre de leur réserve parlementaire, et de diverses autres organismes le cas échéant, dans le cadre du programme de travaux d'investissement prévu au titre du budget de l'année 2013,
- à déposer en temps voulu ces dossiers,
- à solliciter les autorisations de préfinancement de ces opérations si nécessaire.

Indemnités de conseil pour le responsable du centre des Finances Publiques.

Suite au départ à la retraite de Monsieur Guy Carteron, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, l'attribution de l'indemnité de conseil à Madame Sonia Cormons, Chef du Centre des Finances Publiques de Meung-sur-Loire, à compter du 1^{er} janvier 2013, à hauteur de 100 % sur la base des modalités de calcul précisées dans l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Demande de subvention pour la réfection de stèles, de plaques et de monuments aux morts.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès du Ministère de la Défense via l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), dans le cadre de l'opération de nettoyage et de réfection de stèles, de plaques et de monuments aux morts sur la Commune de Meung-sur-Loire et à déposer le dossier en temps voulu auprès du Ministère de la Défense.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'UFOLEP concernant la Ronde du Loiret.

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle à l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (U.F.O.L.E.P.) d'un montant de **200 €**, dans le cadre de l'organisation de la Ronde du Loiret qui aura lieu les 25 et 26 mai 2013.

Cotisation à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleux-aux-Bois.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la cotisation à verser à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleux-aux-Bois qui s'élève à 0,31 € par habitant, soit la somme de **1 886,66 €** pour l'année 2013.

Participation des communes extérieures aux frais de scolarité.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe à **701,00 €**, la participation des Communes extérieures aux frais de scolarité pour leurs élèves qui fréquentent une école publique magdunoise du 1^{er} degré, pour l'année scolaire 2013/2014.

Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Général du Loiret pour l'organisation d'un concert dans le cadre de la 40^{ème} édition du Festival International de Musique de Sully et du Loiret.

À l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec le Département du Loiret pour l'organisation d'un concert de Thomas Leleu et son sextet, le

dimanche 26 mai 2013 à 16h00 à la Fabrique, dans le cadre de la 40^{ème} édition du Festival International de Musique de Sully et du Loiret.

Signature d'une convention entre la Commune de Meung-sur-Loire et Loiret Nature Environnement pour le programme Valmares.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention avec l'Association Loiret Nature Environnement et la Commune de Meung-sur-Loire, afin de définir les modalités de partenariat entre les deux parties, pour la mise en valeur d'une mare du Parc Départemental des Mauves.

Approbation du Plan de Gestion du Val de Loire – Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

A l'unanimité, l'Assemblée prend acte du Plan de Gestion présenté le 29 novembre 2011 à la Conférence territoriale du Val de Loire – patrimoine mondial, et de son contenu, et s'engage à préserver la valeur universelle exceptionnelle et prendre en compte le Plan de gestion dans ses documents de planification, notamment le Plan Local d'Urbanisme, ainsi que dans l'élaboration des projets d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle du site UNESCO.

Approbation du rapport annuel de la Commission d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées.

A l'unanimité, l'Assemblée prend acte du rapport annuel établi par la Commission d'Accessibilité.

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce (périmètre et création d'une nouvelle compétence « Elaboration, gestion et suivi du S.C.O.T. »).

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce, qui consiste à modifier le périmètre de celui-ci pour acter le retrait des communes d'Epieds-en-Beauce et de Charsonville (article 1^{er} – collectivités adhérentes) et à ajouter la compétence de l'élaboration, la gestion et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale – SCOT (article 4 – objet).

Comité de pilotage du contrat de partenariat public privé : désignation de trois représentants.

A l'unanimité (quatre Elus ne prenant pas part au vote), l'Assemblée désigne Madame Martin, Monsieur Rabier et Monsieur Vivet en tant que membres représentant la Commune de Meung-sur-Loire au sein du Comité de pilotage du contrat de partenariat public privé.

Echange de parcelles du Collège Gaston Couté entre le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire et la Commune.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à engager les démarches nécessaires à un échange de parcelles de l'actuel Collège Gaston Couté entre le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire et la Commune de Meung-sur-Loire, afin de prévoir une organisation rationnelle des lieux au profit des administrés, dans le cadre de leur désaffectation.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire approuvé lors du Comité du 11 mars 2013, portant sur la suppression de certaines des compétences décrites dans l'arrêté initial qui ne sont plus usitées.

Transfert de la compétence de la réalisation de cheminements doux à la Communauté de Communes du Val des Mauves.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Val des Mauves portant sur le transfert de la compétence de la réalisation de cheminements doux à l'échelle de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

Avis du Conseil Municipal sur le projet présenté par BFC Partenaires en vue d'exploiter un doublet géothermique sur le territoire de la Commune de Meung-sur-Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée émet un avis favorable sur le projet présenté par la Société BFC Partenaires, en vue d'exploiter un doublet géothermique sur le territoire de la Commune de Meung-sur-Loire.

Personnel Communal : modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à procéder à une modification du tableau des effectifs, qui consiste en la nomination d'un agent au grade d'ATSEM suite à sa réussite au concours interne d'ATSEM de 1^{ère} classe.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

Le 27 mars 2013 à 20 h 30 : Commission Commerces Foires et Marchés.

Le 2 avril 2013 à 14 h 30 : Commission Communale des Impôts Directs.

Le 3 avril 2013 à 19 h 00 : Réunion de concertation sur la réforme des rythmes scolaires.

Le 4 avril 2013 à 8 h 30 : Visite du nouveau Collège.

Le 8 avril 2013 à 20 h 00 : Réunion du C.I.S.P.D.

Le 9 avril 2013 à 14H00 : Comité de pilotage du RAM intercommunal.

Le 29 avril 2013 à 20 h 30 : Commission des Finances.

Du 4 au 5 mai 2013 de 10h00 à 19h00 : Plantes en Scène au Château.

Le 6 mai 2013 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

Le 8 mai 2013 : Commémoration du 8 mai 1945.

Le 16 mai 2013 à 18 h 30 : Conseil Communautaire.

Du 20 mai au 26 mai 2013 : Rendez vous au Bord des Mauves durant la fête de la Nature.

Le 31 mai et le 1^{er} juin 2013 : Festicolor.

Madame le Maire fait part des remerciements des Gens de Meung sur Scène pour le soutien de la Commune pour le spectacle « Hommes contre Femmes, tout contre », donné à guichets fermés les 26 et 27 janvier 2013.

Madame le Maire présente le site Internet www.employeurs-canton.fr, qui offre une information locale gratuite au service de tous les acteurs de l'économie. Il s'agit de présenter une "photographie" de la situation de l'emploi sur un territoire donné.

Madame le Maire informe l'Assemblée de l'interruption totale des circulations de la S.N.C.F. sur l'axe Paris-Orléans-Vierzon-Châteauroux-Toulouse, les week-ends de Pâques et de l'Ascension, pour des opérations « coups de poing », en raison de travaux sur les voies ferrées.

Madame le Maire fait part des remerciements de Madame Jiguet pour la visite de la Mairie du 18 mars dernier aux élèves de CP/CE2 de l'Ecole des Potières et présente la vidéo réalisée par les enfants.

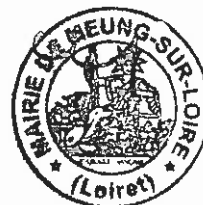
Madame le Maire fait le point également sur les travaux en cours ou à venir, à savoir :

- Quartier des Tertres,
- Collège – Salle polyvalente,
- Maison de Santé Pluridisciplinaire,
- Carrefour à feux tricolores rue de Blois,
- Place du Martroi.

Meung-sur-Loire, le 27 mars 2013
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 03/4/13